

*La Maison-Dieu*, 196, 1993/4, 17-53

Jean-Louis ANGUÉ

## LA MORT ET LES FUNÉRAILLES EN EUROPE

**L**ES pages qui suivent sont la synthèse d'une enquête réalisée auprès des Secrétaires européens des Commissions nationales de Liturgie, en vue de préparer leur rencontre biennale, qui s'est tenue à Berlin du 22 au 27 juin 1992. Le questionnaire détaillé, envoyé en janvier 1992, a recueilli 21 réponses, venant de 19 pays ou régions (sur 31 possibles), à savoir par ordre alphabétique : Allemagne, Angleterre-Galles, Autriche, Belgique (Bruxelles et Belgique francophone pour petites villes et campagne), Écosse, Espagne basque, Espagne castillane, Espagne catalane, France, Irlande, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovénie, Suisse germanophone (Bâle et Zurich), Suisse romande, Tchécoslovaquie.

La présente synthèse reprend les questions de l'enquête, en donnant le total des réponses correspondant aux diverses situations, selon les conventions suivantes :

A signifie : toujours ou partout.

B signifie : souvent ou presque partout.

C signifie : rarement ou en de rares endroits.

D signifie : jamais ou nulle part.

Comme toujours dans ce genre de travail, les données chiffrées sont à considérer comme des indications de tendances, et il ne faut pas chercher ici la rigueur statistique d'une enquête systématique. Après la plupart des réponses, un bref commentaire en italique dégage les principales tendances ou fournit un éclairage complémentaire.

Il faut encore signaler deux éléments importants pour une bonne compréhension de cette synthèse :

- Le total des réponses est parfois inférieur ou supérieur à 21, parce que certains se sont parfois abstenus ou ont donné une double réponse, pour signifier une tendance vers une augmentation ou une diminution, ou bien pour signaler une différence entre les villes et les campagnes.
- Il est pratiquement impossible de rendre compte complètement des questions « ouvertes » ; on s'est contenté de très brèves notations ; le détail des réponses est donné en annexe.

## 1. LE MOMENT DE LA MORT

### Le lieu de la mort

Sauf accident, où les gens meurent-ils ?

* À leur domicile	A : 0	B : 9	C : 12	D : 0
* Dans un home de vieillards	A : 1	B : 10	C : 11	D : 0
* À l'hôpital	A : 6	B : 14	C : 3	D : 0

*De plus en plus, la mort survient à l'hôpital ou dans les maisons de retraite. Cette évolution est surtout manifeste dans les villes et apparaît moins dans les zones rurales, ainsi que dans les pays suivants : Angleterre, Belgique, Écosse, Espagne catalane, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovénie et Tchécoslovaquie, où la mort à domicile est plus fréquente.*

*On meurt plus rarement à l'hôpital en Belgique rurale, Espagne catalane et Portugal.*

### **L'assistance apportée aux mourants**

Les familles font-elles appel au prêtre pour assister le mourant à ses derniers moments ? A : 2 B : 14 C : 7 D : 0

*La tendance est donc d'appeler le prêtre, que la mort survienne à domicile ou à l'hôpital. Les sept pays où l'on appelle moins le prêtre (Bruxelles, Espagne catalane-villes, Espagne basque-villes, France, Slovénie, Suisse romande et Tchécoslovaquie) sont caractérisés par le fait qu'on y meurt majoritairement à l'hôpital. En Irlande et à Malte, on appelle toujours le prêtre.*

Dans ce cas, les prêtres font-ils usage du rituel (viatique — *commendatio morientium*) ? A : 5 B : 13 C : 4 D : 0

*Dans la mesure où il est fait appel au prêtre, celui-ci utilise le rituel. On a confirmation de cette tendance dans le fait que le rituel est moins utilisé là où on fait le moins appel au prêtre (Belgique rurale et Bruxelles, France, Tchécoslovaquie).*

Considère-t-on encore l'onction des malades comme un rite de mort : « extrême-onction » ? A : 1 B : 12 C : 10 D : 0

*L'onction est encore très souvent considérée comme un rite de mort. Cela est moins vrai dans les pays suivants : Allemagne, Angleterre-Galles, Espagne basque rurale, Norvège, Pologne, Portugal, Slovénie, Suisse romande, Suisse Zurich, Tchécoslovaquie. Dans la plupart de ces pays (sauf Slovénie, Suisse romande et Tchécoslovaquie), on fait*

*pourtant souvent appel au prêtre pour assister le mourant à ses derniers moments (voir ci-dessus).*

### **L'annonce de la mort**

La mort d'une personne est-elle annoncée ?

\* Par un crieur public A : 0 B : 1 C : 1 D : 13

\* Par des lettres de faire-part A : 4 B : 5 C : 5 D : 4

\* Par un avis dans les journaux A : 10 B : 9 C : 4 D : 0

\* Par des affiches murales A : 0 B : 7 C : 3 D : 7

\* Par un autre moyen. Lequel ?

Clochette (Portugal) ou cloche de l'église (Malte); famille (Espagne catalane); bouche à oreille (Allemagne, Autriche); assemblée dominicale (Suisse Zurich).

*On constate une nette tendance à privilégier l'information impersonnelle (journaux).*

Le texte de ces faire-part ou avis manifeste-t-il une inspiration chrétienne ?

*L'inspiration chrétienne concerne-t-elle le fond ou la forme ?*

Les cloches sonnent-elles à l'occasion d'un décès ?

*Disparition progressive des sonneries de cloches, surtout en ville. À signaler que le Royaume-Uni et l'Irlande ne connaissent pas cette coutume.*

## Coutumes particulières

Pouvez-vous signaler des coutumes particulières qui entourent le moment et l'annonce d'une mort ?

Drapeau à mi-mât et annonce à la radio (Malte). Annonce à la porte de la maison (Irlande). Sonnerie de cloches différente pour un homme, une femme, un enfant (Suisse Zurich). Après l'office principal, sonnerie et prière (Autriche). Disparition des coutumes (France, Suisse romande).

## 2. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES FUNÉRAILLES

### La déposition du corps du défunt

Le corps du défunt est-il déposé ?

- |                                  |       |        |        |        |
|----------------------------------|-------|--------|--------|--------|
| * À son domicile                 | A : 2 | B : 6  | C : 10 | D : 1  |
| * À l'hôpital (morgue)           | A : 1 | B : 7  | C : 5  | D : 4  |
| * Dans un funérarium             | A : 3 | B : 11 | C : 2  | D : 4  |
| * Dans une chapelle<br>funéraire | A : 1 | B : 8  | C : 4  | D : 6  |
| * À l'église paroissiale         | A : 1 | B : 2  | C : 3  | D : 11 |

*On peut faire deux observations :*

- *il y a une double tendance : déposition au domicile en monde rural, et dans un funérarium ou à la morgue en ville ; mais la priorité est au mode urbain, si on ajoute morgue et funérarium (22 souvent ou toujours pour morgue ou funérarium, contre 11 rarement ou jamais à domicile) ;*
- *la déposition à l'église ou dans une chapelle se fait surtout dans les pays germaniques ou anglo-saxons (dans ce dernier cas, seulement la nuit précédant les obsèques).*

## Relations à des organismes spécialisés

Existe-t-il chez vous des agences funéraires ? Oui : 21 Non : 0

*Le commerce de la mort étant rentable, il est normal que ces agences existent partout dans nos sociétés marchandes. Si oui, de quoi se chargent-elles habituellement ?*

*De tout (9), sauf la célébration (10). Il n'est pas toujours facile de savoir où s'arrêtent les compétences de ces agences, dont certains notent qu'elles empiètent sur le religieux.*

L'usage de funérariums est-il développé chez vous ? A : 2 B : 12 C : 4 D : 5

*Seulement cinq pays n'ont pas de funérariums (Espagne basque rurale, Malte, Norvège, Portugal, Tchécoslovaquie). Partout ailleurs, on les voit se développer, avec un léger retard pour Bruxelles, la France, la Pologne et la Suisse romande.*

Si oui, ces funérariums sont-ils privés ? A : 5 B : 5 C : 2 D : 4

ou gérés par une administration officielle ? A : 4 B : 4 C : 3 D : 4

*Répartition équilibrée entre gestion privée et publique.*

Sont-ils dotés d'un lieu adapté pour une célébration religieuse ? A : 7 B : 5 C : 2 D : 3

Si oui, le symbolisme de ce lieu est-il ?

\* Neutre A : 2 B : 2 C : 2 D : 0

\* Chrétien A : 2 B : 4 C : 3 D : 1

\* Adaptable aux circonstances A : 6 B : 4 C : 4 D : 1

*La plupart des funérariums sont dotés d'un lieu pour une célébration religieuse. Il s'agit sans doute d'une salle pour les différents cultes ou même pour funérailles civiles (Pologne),*

*puisque beaucoup de réponses notent l'adaptabilité symbolique du lieu.*

### **L'attention portée au défunt avant les funérailles**

Qui se charge de la toilette du défunt, de sa déposition dans le cercueil, de la préparation de la chambre funèbre ?

- \* La famille ou les amis A : 3 B : 4 C : 6 D : 3
- \* Une agence funéraire A : 5 B : 13 C : 1 D : 0
- \* Une confrérie ou un groupement religieux A : 0 B : 0 C : 1 D : 14
- \* Autre : hôpital (Pologne) ; assistante paroissiale (Suisse Bâle et Zurich).

*Il y a une nette tendance à confier ces opérations à des services spécialisés. Une confrérie existe encore, rarement, en Suisse Zurich.*

L'usage de rendre visite à la famille pour présenter les condoléances subsiste-t-il ? A : 7 B : 9 C : 6 D : 0

*La visite de condoléances reste nettement majoritaire.*

Ceux qui rendent visite prennent-ils le temps de prier auprès du corps du défunt ? A : 2 B : 9 C : 9 D : 0

*Il y a pratiquement autant de visites avec et sans prière : est-ce un effet de la sécularisation ?*

L'usage de bénir le corps avec l'eau bénite est-il perçu comme un rite chrétien ? A : 8 B : 8 C : 5 D : 2

*Est-ce dû au geste (croix) ou à l'eau (bénite) ?*

Y a-t-il l'usage de veiller auprès du défunt ? A : 2 B : 5 C : 10 D : 4

*Nette disparition des veillées, sauf en Espagne basque rurale et en Slovénie (toujours), et en Angleterre-Galles, Autriche, Espagne catalane, Irlande, Norvège (souvent).*

Cette veillée est-elle sans interruption jusqu'aux funérailles ? A : 0 B : 4 C : 7 D : 9

*Les quatre pays où ces veillées durent souvent jusqu'aux funérailles sont : l'Autriche (pendant la journée), l'Espagne castillane (qui note cependant que les veillées sont rares), l'Espagne basque rurale et la Slovénie.*

Ces façons de faire donnent-elles lieu à des coutumes particulières ?

*Certains parlent plutôt de disparition des coutumes (France, Suisse romande) ou de veillées se substituant aux célébrations à l'église pour ceux qui seront empêchés de venir (Suisse romande). La récitation du rosaire est signalée par l'Écosse, l'Espagne basque rurale, la Suisse Zurich (qui a aussi des veillées silencieuses). En Autriche, il y a des prières d'adieu.*

*Dans le nord de l'Angleterre, on ramène parfois le corps à la maison la nuit précédant les funérailles ; le prêtre peut venir et une célébration peut avoir lieu selon le rituel de 1990 ; les catholiques de sensibilité irlandaise récitent parfois le rosaire ; dans certains cas, on amène le corps à l'église pour la nuit ; en d'autres cas, la famille se rend au funérarium et de plus en plus on y célèbre l'office de vigiles prévu par le rituel de 1990.*

*En Irlande, le développement des maisons funèbres est un phénomène qui s'est généralisé au cours des vingt dernières années pour tenir compte des réglementations de l'Église face aux abus des veillées traditionnelles.*

### **Les relations de la paroisse aux familles**

Qui avertit la paroisse de la mort d'un défunt ?



- \* La famille A : 6 B : 7 C : 8 D : 0
- \* L'agence funéraire A : 4 B : 10 C : 4 D : 2
- \* Autre

*L'impression générale est que, surtout en ville, c'est l'agence funéraire qui avertit la paroisse. Jamais l'agence et toujours la famille : Espagne basque rurale et Pologne.*

Qui se charge de préparer avec la famille l'organisation des funérailles ?

- \* Le clergé A : 10 B : 9 C : 2 D : 0
- \* Une équipe pastorale A : 1 B : 1 C : 6 D : 6
- \* Une agence funéraire A : 2 B : 5 C : 3 D : 5
- \* Autre

Cette préparation comporte-t-elle un dialogue pastoral et liturgique ? A : 3 B : 11 C : 7 D : 0

*La préparation repose massivement sur le clergé et comporte le plus souvent un dialogue pastoral, sauf dans les sept pays suivants : Allemagne, Espagne castillane, Espagne basque, Malte (où la préparation est pourtant surtout l'affaire du clergé) ; Bruxelles, Portugal et Tchécoslovaquie (où la préparation est surtout l'affaire de l'agence funéraire).*

### Les jours de funérailles

L'administration civile interdit-elle les funérailles certains jours ? Oui : 12 Non : 9

Si oui, lesquels ?

*Interdit le dimanche : Allemagne, Angleterre-Galles, Belgique rurale, Bruxelles, Écosse, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Suisse romande, Suisse Bâle, Suisse Zurich.*

*S'ajoutent les jours de fête (Allemagne, Angleterre-Galles), Belgique rurale, Norvège, Pays-Bas) ; le samedi (Suisse romande, Suisse Zurich, Angleterre-Galles parfois, Bruxelles et Belgique rurale parfois, Allemagne) ; le vendredi après-midi en ville (Allemagne).*

L'administration civile privilégie-t-elle certains jours pour les funérailles ? Oui : 5 Non : 17

Si oui, lesquels ?

*Les jours privilégiés vont du lundi au vendredi (Angleterre, Autriche, Écosse, Norvège, Suisse Zurich). C'est sans doute vrai ailleurs, non pas de façon délibérée, mais en pratique.*

L'Église interdit-elle, chez vous, les funérailles certains jours ? Oui : 7 Non : 14

Si oui, lesquels ?

*En dehors du Triduum pascal, l'Église interdit les funérailles le dimanche (Autriche, Belgique rurale, Norvège); les dimanches d'Avent, de Carême, de Pâques (Angleterre-Galles). Certains pays (Espagne basque, Suisse Zurich) notent que ce n'est pas clair : il doit y avoir plutôt une coutume de ne pas célébrer de funérailles le dimanche, parce que les prêtres sont pris par les assemblées dominicales.*

### Les questions financières

Y a-t-il des « classes » de funérailles, c'est-à-dire plus ou moins de solennité religieuse en fonction du prix demandé à la famille ? Oui : 3 Non : 21

*On constate une disparition des classes presque partout, sauf en Norvège (mais seulement pour les agences funéraires), à Malte (qui note oui et non) et au Portugal.*

Les gens souscrivent-ils, de leur vivant, des contrats d'assurance en vue de régler d'avance les formalités de leurs funérailles ? A : 1 B : 15 C : 7 D : 1

*Il y a une nette tendance à s'assurer contre la mort.*

*Certains pays soulignent même une augmentation de cette pratique (Écosse, Espagne catalane, France), contrairement à la Pologne qui l'ignore.*

### 3. LES STATIONS RITUELLES DE LA CÉLÉBRATION

#### Situation générale

L'habitude chez vous est-elle de célébrer les funérailles avec : **trois stations** (1. là où le corps du défunt est déposé ; 2. à l'église ; 3. à la tombe) ou **deux stations** (1. là où le corps du défunt est déposé ; 2. à la tombe) ?

*Il est difficile de clarifier ce point, car il aurait fallu demander s'il s'agissait du rituel ou de la pratique (ainsi, la France a trois stations dans le rituel, mais n'en pratique que deux : à l'église et au cimetière). Par ailleurs, plusieurs pays signalent qu'ils ont trois stations en rural et deux seulement en urbain. Les réponses ci-dessous concernent le rituel.*

- *Trois stations : Angleterre-Galles, Belgique rurale, Bruxelles, Écosse, Espagne basque-castillane-catalane, France, Irlande, Malte, Pays-Bas, Portugal, Suisse romande.*
- *Deux stations : Allemagne, Hongrie, Suisse-Bâle, Suisse-Zurich.*
- *Trois et deux stations : Autriche, Norvège, Pologne, Slo-  
vénie, Tchécoslovaquie.*

*Il semble qu'en cas de trois stations, la première (ou liturgie de levée du corps) ait surtout lieu en monde rural et soit le plus souvent dirigée par un prêtre ou un diacre. Serait-il abusif de dire que, si le prêtre n'était pas là, il n'y aurait pas de liturgie ?*

*Dans le cas de deux stations, la première a pratiquement toujours lieu dans une chapelle du cimetière et est toujours présidée par un prêtre (ou un diacre). C'est en particulier*

*le cas de l'Allemagne où il est interdit de faire entrer un cercueil dans une église.*

### **Célébration de l'eucharistie**

En fonction de quels critères choisit-on de célébrer ou non l'Eucharistie lors de la station à l'église ?

*Le plus souvent, c'est la foi et le désir de la famille qui décident de la célébration de l'Eucharistie. S'y ajoute la composition de l'assemblée, avec les différences entre le rural (Eucharistie plus fréquente) et l'urbain (moins fréquente). Le lien à la communion est rarement souligné comme tel (France et Belgique rurale). Voir le détail en annexe.*

*Deux situations à signaler : les funérailles sont liées avec la messe quotidienne de la paroisse (Angleterre-Galles) ; la messe est renvoyée au dimanche suivant (Irlande, où le nouveau rituel déconseille fortement la messe le jour des funérailles).*

### **Prière à la tombe**

Qui dirige la liturgie à la tombe du défunt ?

- \* Le prêtre                      A : 14    B : 3    C : 2    D : 0
- \* Un membre de la famille    A : 0    B : 0    C : 5    D : 7
- \* Un laïc mandaté par la paroisse    A : 1    B : 3    C : 11    D : 4
- \* Autre

*Presque tous les pays ont toujours ou souvent une liturgie à la tombe. Cette liturgie est pratiquement toujours dirigée par un prêtre (ou un diacre) : lorsqu'il est absent, il semble qu'on se contente d'inhumer le cercueil sans cérémonie, ce qui doit être une situation difficile à vivre pour les familles. Il est encore rare qu'un laïc mandaté dirige la liturgie au cimetière. Ne parlons pas de la famille ! Parfois, on mentionne comme autre possibilité la direction du rite par un employé des agences funéraires (Écosse, France).*

### Coutumes particulières

Y a-t-il chez vous des coutumes particulières concernant la liturgie ou la prière ?

- \* au lieu où le corps est déposé ?
- \* à la tombe ?

*Impossible de résumer. Trois éléments reviennent plus souvent : aspersion du cercueil avec l'eau bénite ; jet de terre ou de fleurs dans la tombe ; disparition des coutumes. Voir le détail en annexe.*

## 4. QUESTIONS LITURGIQUES DIVERSES

### La déposition dans le cercueil

Dit-on les prières prévues au rituel pour la déposition du défunt dans le cercueil ? A : 1 B : 2 C : 6 D : 12

Qui s'en charge ?

- \* Le prêtre A : 2 B : 2 C : 3 D : 0
- \* Un membre de la famille A : 0 B : 1 C : 5 D : 2
- \* Un laïc mandaté par la paroisse A : 0 B : 0 C : 4 D : 0
- \* Autre

*Ces éléments du rituel sont pratiquement inexploités, sauf en Angleterre-Galles, en Autriche et en Norvège ; alors, c'est le prêtre ou le diacre qui s'en charge. L'Irlande signale que cette déposition est faite de façon privée par l'agence funéraire, mais que le rituel prévoit des prières au moment de la fermeture du cercueil.*

## Une veillée avant les funérailles

La coutume existe-t-elle d'organiser une assemblée de prière avant les funérailles ? A : 2 B : 11 C : 7 D : 2

Si oui, où cette veillée a-t-elle lieu ?

\* Au lieu où le corps est déposé A : 5 B : 8 C : 2 D : 2

\* À l'église « corps non présent » A : 3 B : 3 C : 7 D : 4

Qui s'en charge ?

\* Le prêtre A : 1 B : 10 C : 6 D : 1

\* Un membre de la famille A : 1 B : 8 C : 4 D : 4

\* Un laïc mandaté par la paroisse A : 1 B : 7 C : 7 D : 1

\* Autre

Ces assemblées sont-elles ?

\* de type liturgique A : 1 B : 4 C : 6 D : 2

\* ou dévotionnel A : 4 B : 11 C : 3 D : 2

Existe-t-il pour ces veillées des formulaires utilisés de manière régulière ? Oui : 11 Non : 9

*Il y a encore beaucoup de veillées, soit toujours (Écosse, Suisse Bâle), soit souvent (Allemagne, Angleterre-Galles, Autriche, Belgique rurale, Espagne basque rurale, Espagne catalane rurale, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Suisse Zurich). Ces veillées sont surtout prises en charge par un prêtre ou un membre de la famille ; elles sont majoritairement de type dévotionnel et montrent une quasi-égalité entre le rituel et l'improvisation.*

### Les participants aux funérailles

L'assistance aux funérailles entre-t-elle dans les gestes habituels de convenance sociale ou amicale ? A : 15 B : 6 C : 0 D : 0

Les participants aux funérailles sont-ils incroyants ou éloignés de la foi ? A : 4 B : 13 C : 4 D : 0

Les funérailles sont-elles ressenties par les pasteurs comme un lieu d'évangélisation ? A : 8 B : 10 C : 3 D : 0

*Les chiffres sont éloquentes. Il faut signaler que, sur les trois pays où les funérailles sont rarement ressenties comme lieu d'évangélisation, deux sont traditionnellement chrétiens : Pologne et Portugal. Les quatre pays, où les participants sont rarement incroyants, sont également de forte tradition chrétienne : Espagne basque, Irlande, Malte et Pologne.*

### La présidence des funérailles

Les diacres président-ils aux funérailles ? A : 0 B : 7 C : 9 D : 5

Si oui, y a-t-il une réglementation particulière ?

*Il y a encore peu de diacres à présider les funérailles : souvent (Allemagne, Angleterre-Galles qui n'en a que 200, Autriche, Belgique rurale, Pays-Bas, Suisse Bâle, Suisse Zurich), jamais (Espagne basque, Malte, Slovénie, Suisse romande, Tchécoslovaquie). La seule réglementation exprimée est l'interdiction de distribuer la communion (Belgique rurale).*

Des laïcs sont-ils mandatés à la présidence des funérailles ? Oui : 8 Non : 13

Si oui, comment sont-ils choisis ?

Comment sont-ils formés ?

Y a-t-il des prêtres ou diacres spécialisés pour les funérailles (aumôniers de cimetières) ? Oui : 4 Non : 18

*Des laïcs sont amenés à « présider » les funérailles dans huit pays (Allemagne, Angleterre-Galles, Autriche, France, Pays-Bas, Portugal, Suisse Bâle, Suisse Zurich). La formation de ces laïcs est assurée par les services diocésains, ou par une organisation destinée aux « assistants pastoraux » (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Suisse Bâle, Suisse Zurich). Quatre pays seulement ont des « aumôniers de cimetières » (Angleterre un peu, Espagne catalane urbaine, Pays-Bas, Pologne).*

### **Le transfert du corps**

Le transfert du corps (du lieu de déposition à l'église et/ou vers la tombe) est-il accompagné des chants prévus par le rituel ? A : 2 B : 3 C : 9 D : 7

*Le transfert est ritualisé : toujours en Pologne et Slovaquie, souvent en Autriche, Espagne castillane et Malte.*

### **Au cimetière**

La déposition au cimetière est-elle accompagnée rituellement ? A : 14 B : 3 C : 5 D : 0

*Dans cinq pays cette déposition est rarement ritualisée : France, Bruxelles, Belgique rurale, Espagne castillane, Espagne catalane.*



### L'office des défunts

Existe-t-il la pratique A : 0 B : 1 C : 13 D : 6  
de l'office des défunts ?

*L'office des défunts n'est célébré souvent qu'en Suisse Bâle. Il n'existe plus guère que pour les religieux ou religieuses.*

### Célébrations après les funérailles

Y a-t-il l'une ou l'autre A : 2 B : 7 C : 10 D : 3  
célébration après les  
funérailles, notamment  
pour rassembler ceux  
qui n'ont pas pu être  
présents ?

Si oui, de quel type ?

\* Messe A : 6 B : 9 C : 3 D : 1  
\* Chemin de croix A : 0 B : 4 C : 1 D : 8  
\* Autre

*S'il y a une célébration après les funérailles, c'est majoritairement une messe. On trouve aussi le rosaire (Belgique rurale) ou le chapelet (Espagne catalane). Il n'y a jamais de telles célébrations en Angleterre-Galles (?) et à Malte.*

Demande-t-on des A : 0 B : 2 C : 16 D : 2  
« trentains grégo-  
riens » ?

*Les trentains grégoriens ne sont plus demandés qu'en Pologne et en Espagne castillane.*

Célèbre-t-on liturgique- A : 3 B : 13 C : 6 D : 0  
ment l'anniversaire des  
décès ?

Quand ? Comment ?

*Presque partout, les familles demandent une messe le jour anniversaire du décès de leur défunt, surtout la première et*

même la deuxième année. Parfois l'intention est annoncée à la messe du dimanche (Écosse, Espagne basque, Pays-Bas) ou inscrite sur la feuille paroissiale.

## 5. ÉLÉMENTS DE LA CÉLÉBRATION

### La couleur des vêtements liturgiques

Est-elle ?

* le violet	A : 14	B : 7	C : 0	D : 0
* le noir	A : 1	B : 1	C : 7	D : 6
* autre				

*Le noir a pratiquement disparu au profit du violet. Deux autres couleurs sont signalées : le blanc pascal (Belgique rurale, Espagne basque, Angleterre-Galles, Écosse, Allemagne pour enfants, Norvège) et le vert (Espagne basque).*

### L'homélie

Y a-t-il une homélie lors des funérailles ? A : 13 B : 8 C : 0 D : 0

Est-ce un panégyrique du défunt ? A : 0 B : 8 C : 11 D : 1

Si non, y a-t-il un moment prévu pour évoquer la vie du défunt ?

*Lors des funérailles, il y a le plus souvent une homélie, qui n'est pas toujours exempte du « péché de panégyrique ». D'autres moments sont signalés pour évoquer la vie du défunt : au début de la célébration (Pays-Bas, Pologne, Suisse romande, Suisse Zurich) ; au début du dernier adieu (Allemagne, Bruxelles, Belgique rurale, France) ; à la fin de la célébration (Écosse, Portugal, Angleterre-Galles qui signale aussi l'office de vigiles, Irlande qui mentionne aussi l'occasion*

*des remerciements de la famille aux participants) ; au cimetière (Autriche, Suisse romande, Tchécoslovaquie).*

### Les chants

Existe-t-il un répertoire de chants propres aux funérailles et connu de manière suffisante pour tous les participants ? Oui : 13 Non : 7

Qui assure le chant et son animation ?

*Le plus souvent, c'est le prêtre qui assure l'animation du chant, aidé parfois d'un petit groupe. Dans les pays germanophones, cette animation est également assurée par un chantre ou un chef de chœur. Les pays anglophones signalent un assez grand nombre de chants nouveaux parus à l'occasion du nouveau rituel. Voir le détail en annexe.*

Y a-t-il un organiste ? A : 3 B : 14 C : 6 D : 0

Chante-t-on encore ?

\* le *Dies Irae* A : 0 B : 0 C : 4 D : 17

\* le *Libera me* A : 0 B : 0 C : 6 D : 15

Chante-t-on l'Alléluia (avant l'Évangile) ? A : 2 B : 13 C : 6 D : 1

*Le Dies Irae semble encore moins chanté que le Libera me ; de toute façon, ces deux chants sont très peu utilisés. L'Alléluia n'est pratiquement jamais chanté en France.*

### L'encensement

Utilise-t-on l'encensement pour la *commendatio* ? A : 5 B : 9 C : 6 D : 2

Réserve-t-on l'encensement pour les funérailles ? A : 1 B : 4 C : 6 D : 9

*Il semble qu'on n'ait pas bien compris cette dernière question.*

### Rites propres

Y a-t-il dans votre rituel des rites propres ou le développement de rites insinués dans le rituel latin ?

*Les réponses sont impossibles à résumer : elles concernent surtout les étapes de la séparation (fermeture du cercueil, dernier adieu, cimetière). Voir le détail en annexe.*

### Éléments propres à des circonstances particulières

Votre rituel contient-il des éléments propres aux funérailles de défunts qui sont morts dans des circonstances particulières ?

* Jeune enfant baptisé	Oui : 19	Non : 2
* Jeune enfant non baptisé	Oui : 19	Non : 2
* Mort d'un jeune	Oui : 17	Non : 3
* Accident dramatique	Oui : 16	Non : 3
* Époux décédés en même temps	Oui : 14	Non : 6
* Suicide	Oui : 9	Non : 10
* Autre		

*La plupart des réponses signalent le choix abondant de prières ou oraisons pour diverses situations (évêque, parents du prêtre, handicapés mentaux, etc.). On peut signaler la réticence à proposer une prière pour les suicidés. Malte et la Norvège sont les deux seuls pays où le rituel ne contient pas d'éléments propres à des circonstances particulières.*

**Concélébration**

Les prêtres concé- A : 2 B : 12 C : 7 D : 0  
brent-ils aux funé-  
railles ?

*S'ils sont présents, il semble normal que les prêtres concé-  
lèbrent.*

## 6. ASPECTS SOCIO-RELIGIEUX DES FUNÉRAILLES

**Défilé des participants (offrande)**

Lors des funérailles A : 4 B : 9 C : 6 D : 3  
organise-t-on un défilé  
des participants ?

A-t-il lieu lors de la A : 2 B : 3 C : 3 D : 5  
préparation de l'autel ?

Si oui, est-il perçu A : 1 B : 3 C : 6 D : 7  
comme une préparation  
à l'offrande eucharis-  
tique ?

Sinon, à quel autre moment ?

*Après le dernier adieu ou à la fin de l'office (France,  
Belgique rurale, Suisse romande, Espagne castillane, Espagne  
catalane, Irlande). Il n'y a jamais de défilé au Portugal, en  
Norvège et en Tchécoslovaquie.*

Est-il mis en rapport A : 6 B : 3 C : 5 D : 5  
avec l'expression d'un  
hommage au défunt ?

Des gestes expressifs  
sont-ils proposés ? Oui : 6 Non : 13  
Si oui, lesquels ?

*Peu de gestes vraiment expressifs sont mentionnés. Voir en annexe.*

Est-il mis en rapport A : 6 B : 8 C : 2 D : 2  
avec l'expression de la  
sympathie à la famille ?

*Ce défilé n'est pas pratiqué partout : il est peu mis en relation avec l'eucharistie ; il est surtout considéré comme une expression de sympathie envers la famille. À signaler, en France, le développement des registres de signatures qui remplacent le défilé et son contact physique.*

### **Manifestations patriotiques ou culturelles**

Lors de funérailles d'un A : 3 B : 13 C : 2 D : 1  
défunt dont l'existence  
a été liée à la vie  
patriotique ou cultu-  
relle, y a-t-il l'expres-  
sion symbolique de  
cette appartenance ?

Cette expression pose-t-elle des problèmes liturgiques ?  
Si oui, lesquels ?

*Les principaux problèmes concernent la longueur ou la connotation politique des discours, la présence agressive de drapeaux et la musique militaire. Quatre pays disent explicitement ne pas avoir de problèmes liturgiques à ce sujet : Espagne castillane, Espagne catalane, Allemagne, Tchécoslovaquie. Voir le détail en annexe.*

### **Signes de solennité funéraire**

Utilise-t-on à l'église un A : 3 B : 2 C : 5 D : 11  
catafalque ou des signes  
particuliers de solennité  
funéraire ?  
Lesquels ?

*Il faut sans doute lier cette question à celle sur la disparition des classes. Les seuls signes mentionnés sont traditionnels en liturgie : cierge pascal (Pologne, Écosse, Suisse Zurich), cierges et fleurs (Pologne), sonnerie de cloches (Écosse), drap blanc sur le cercueil (Irlande, dont le rituel encourage cette pratique).*

### **Repas après les funérailles**

Les participants aux funérailles se retrouvent-ils après celles-ci pour un repas en commun ? A : 4 B : 11 C : 2 D : 4

*La pratique du repas après les funérailles reste bien ancrée, sauf en Espagne (castillane, catalane et basque) et à Malte où elle n'existe pas. Elle est devenue rare en France et au Portugal.*

### **Le deuil**

Porte-t-on le deuil chez vous ? A : 4 B : 4 C : 12 D : 1

Si oui, combien de temps ?

De quelle manière ?

*Le port du deuil tend à disparaître. Il se caractérise le plus souvent par une cravate, un insigne ou des vêtements noirs ou sombres. Il a une durée variable, depuis le seul jour des funérailles jusqu'à un an. Voir le détail en annexe.*

### **Toussaint et 2 novembre**

Le 2 novembre se confond-il avec la Toussaint ? A : 7 B : 10 C : 3 D : 3

*La confusion existe presque partout, sauf rarement en*

*Angleterre-Galles, en Espagne basque rurale et aux Pays-Bas, et jamais en Écosse, Irlande et Malte.*

### **Demandes exceptionnelles de funérailles**

Y a-t-il des demandes de funérailles ?

\* Selon le rituel de Pie V      A : 0    B : 0    C : 6    D : 15

\* Pour des adultes non baptisés      A : 0    B : 1    C : 7    D : 12

*Il y a donc très peu de demandes exceptionnelles, sauf pour des adultes non baptisés en Norvège.*

### **Funérailles laïques (civiles)**

Y a-t-il chez vous des funérailles laïques (civiles) ?      A : 1    B : 5    C : 13    D : 3

*Il y a souvent des funérailles civiles en Allemagne, Belgique rurale, Norvège, Slovénie, Suisse romande, Suisse Bâle. L'Angleterre note qu'il n'y a pas, à proprement parler, de funérailles civiles, mais qu'on parle de funérailles « humanistes » ou « non rituelles » pour les non-croyants : ces cas encore rares sont en progression. Il n'y a jamais de funérailles laïques en Espagne basque rurale, à Malte et en Irlande.*

*Seule la France a donné le pourcentage des funérailles civiles (15 %).*



## 7. LES CIMETIÈRES

### Où se trouvent les cimetières ?

- |  |       |        |        |       |
|--|-------|--------|--------|-------|
| * Près de l'église                       | A : 1 | B : 9  | C : 9  | D : 0 |
| * En pleine ville                        | A : 1 | B : 3  | C : 11 | D : 2 |
| * En dehors de la ville<br>ou du village | A : 4 | B : 12 | C : 4  | D : 1 |

### Les cimetières représentent-ils ?

- |  |       |        |        |       |
|--|-------|--------|--------|-------|
| * Une expression de foi                  | A : 5 | B : 10 | C : 4  | D : 1 |
| * Une expression de<br>notoriété sociale | A : 0 | B : 3  | C : 11 | D : 2 |
| * Un espace de recueil-<br>lement        | A : 3 | B : 5  | C : 8  | D : 1 |
| * Un lieu anonyme                        | A : 0 | B : 5  | C : 3  | D : 6 |

*Les « valeurs » les plus fréquentes sont d'abord l'expression de foi et, assez loin derrière, la possibilité de recueillement. L'Angleterre note à juste titre que le cimetière est tout simplement un lieu pour déposer les corps... Les Pays-Bas distinguent les cimetières catholiques ou les parties catholiques des cimetières où l'expression de foi est générale, et les autres cimetières.*

### Les inscriptions posées sur les tombes sont-elles ?

- |                    |       |        |       |       |
|--------------------|-------|--------|-------|-------|
| * Chrétiennes      | A : 2 | B : 13 | C : 4 | D : 0 |
| * Païennes         | A : 0 | B : 1  | C : 7 | D : 6 |
| * Conventionnelles | A : 2 | B : 11 | C : 5 | D : 1 |

### Pouvez-vous donner des exemples typiques ?

*Impossible de reprendre tous les exemples : prédomine cependant le fameux RIP ou « ici repose... ». Si l'aspect païen*

*semble absent, on a du mal à faire le partage entre le chrétien et le conventionnel. Voir le détail en annexe.*

Les cimetières sont-ils visités et les tombes entretenues par les familles des défunts ? A : 8 B : 12 C : 1 D : 0

*Le souvenir des défunts et le respect qui leur est dû se retrouvent partout, sauf aux Pays-Bas.*

Sont-ils le lieu de célébrations en mémoire des défunts, par exemple pour le 2 novembre ? A : 7 B : 6 C : 5 D : 2

Si oui, lesquelles ?

*Les deux types de célébrations les plus mentionnés sont la messe et la bénédiction des tombes. Voir le détail en annexe.*

## 8. L'INCINÉRATION

La pratique de l'incinération est-elle répandue ? A : 0 B : 9 C : 7 D : 5

Pouvez-vous donner un pourcentage ?

Si oui, l'est-elle aussi chez les chrétiens ? A : 2 B : 11 C : 5 D : 2

*Cette pratique semble en augmentation, sauf dans cinq pays qui l'ignorent (Espagne basque rurale, Malte, Pologne, Portugal et Slovénie). Les pourcentages vont de 1 % (Irlande) à 75 % (Angleterre-Galles) et même 80 % (Écosse), en passant par 40 % (Bruxelles, Suisse romande, Tchécoslovaquie). Elle est également pratiquée chez les chrétiens, sauf à Malte et en Pologne. Voir le détail en annexe.*

Les cendres du défunt  
sont-elles ?

- \* dispersées au vent    A : 1    B : 3    C : 6    D : 6  
\* conservées dans une urne    A : 7    B : 9    C : 2    D : 1

*Le plus fréquent est la conservation dans une urne. L'Espagne basque note que la dispersion est pratiquée surtout pour les artistes ou les terroristes.*

Dans le cas de l'urne,  
celle-ci est-elle ?

- \* déposée dans un columbarium    A : 3    B : 9    C : 2    D : 2  
\* enterrée dans une tombe    A : 4    B : 9    C : 4    D : 2  
\* conservée à la maison du défunt    A : 0    B : 2    C : 5    D : 9

*Il y a donc une nette préférence pour la déposition de l'urne.*

Les columbariums sont-ils l'objet de visites comme le sont les tombes ?    A : 5    B : 3    C : 6    D : 4

Lorsque les cendres sont conservées à la maison, pendant combien de temps le sont-elles ?

Sont-elles l'objet d'un culte particulier ?    Oui : 1    Non : 9  
Si oui, lequel ?

*Les cendres sont rarement conservées à la maison et ne sont pas l'objet d'un culte. Quand elles restent à la maison, c'est pour peu de temps (Suisse romande, Suisse Bâle), six mois au maximum (France), « quand on ne sait plus quoi en faire » (Espagne basque). L'Angleterre note « jusqu'à la*

*disparition du partenaire* ». L'Écosse possède un culte particulier, mais c'est pour l'inhumation des cendres.

Y a-t-il des célébrations de funérailles à l'église en présence de l'urne cinéraire ? A : 1 B : 0 C : 11 D : 7

Posent-elles des questions liturgiques particulières ? Oui : 4 Non : 9  
Si oui, lesquelles ?

*D'après les réponses, il n'y a que la Suisse Bâle à pratiquer des célébrations à l'église en présence de l'urne. Cela explique peut-être que l'on soit peu attentif aux problèmes que ces célébrations poseraient concernant les divers gestes ou paroles vis-à-vis de « restes » (France), la symbolique du corps (Bruxelles), l'usage de l'eau bénite et de l'encens pour des cendres (Suisse Zurich), le rituel à utiliser pour des cendres plusieurs semaines après la mort (Allemagne), etc.*

*L'Angleterre signale que la crémation a lieu après la célébration à l'église et qu'une tendance se dessine pour célébrer une messe mémoriale, une semaine après, avec ou sans l'urne : cela ne fonctionne pas bien...*

Avez-vous un rituel pour le moment de l'incinération et de l'inhumation/dispersion des cendres ? Oui : 12 Non : 7

*N'ont pas de rituel particulier pour ce moment : Belgique rurale, Bruxelles, Espagne catalane, France, Norvège, Pologne et Slovaquie. Peut-on avoir un rituel pour la dispersion des cendres dont la symbolique est étrangère à la tradition chrétienne ?*

## 9. LA CATÉCHÈSE DE LA MORT ET DE L'AU-DELÀ

Votre rituel a-t-il créé des prières ou monitions qui tentent de répondre à des interrogations propres à la conscience contemporaine ?

Oui : 11      Non : 6

Votre rituel propose-t-il des *prae-notanda* adaptés à des traits spécifiques de votre culture ?

Oui : 12      Non : 5

*Plusieurs ont eu du mal à répondre à ces deux questions, soit parce qu'ils ignoraient le rituel latin, soit parce que la formulation n'était pas bonne. Sur cette base, seuls le Portugal, l'Espagne catalane et Malte (plus Norvège et Tchécoslovaquie ?) n'ont pas de rituel adapté. Les anglophones semblent satisfaits de leur nouveau rituel, à la différence des germanophones qui souhaitent une sérieuse révision du leur.*

Notez-vous des interrogations chez les chrétiens au sujet de ?

\* Le temps entre la mort et la résurrection finale      A : 1    B : 8    C : 10    D : 1

\* La résurrection de la chair      A : 1    B : 11    C : 7    D : 1

\* L'existence du purgatoire      A : 4    B : 5    C : 9    D : 3

\* La tension entre la miséricorde de Dieu et la rigueur de son jugement      A : 0    B : 6    C : 12    D : 1

\* La tension entre cette miséricorde et l'état de pécheur de tout défunt      A : 0    B : 7    C : 8    D : 1

*La principale interrogation concerne la résurrection de la*

*chair. Il y a moins de réponses sur la tension entre la miséricorde de Dieu et l'état de pécheur de tout défunt, parce que le questionnaire anglais avait oublié de traduire cette question. Il faudra expliquer l'apparente contradiction entre les réponses aux deux dernières questions.*

Pensez-vous que, lors des funérailles, on ait tendance à omettre ce qui a trait au jugement de Dieu ou à l'état de pécheur du défunt ? A : 1 B : 15 C : 3 D : 2

*Il y a une nette majorité pour penser qu'on omet très souvent les aspects de jugement lors des funérailles. Cela rejoint la sagesse populaire pour laquelle « plus on est mort, plus on est bien (considéré) » ! Cela nous pose également des problèmes à propos de l'équilibre théologique des célébrations et de la non-utilisation de certains éléments des livres liturgiques.*

Les funérailles manifestent-elles clairement le caractère pascal de la mort d'un baptisé ? A : 5 B : 10 C : 6 D : 0

*Une telle réponse est réjouissante. Mais il serait tout de même intéressant de savoir si elle porte sur le rituel lui-même ou sur ce qui se passe réellement lors des célébrations. Il s'agit là d'ailleurs d'une question qui est liée à toute réflexion sur les pratiques liturgiques.*

Notez-vous l'efflorescence de théories autour de la réincarnation ? A : 2 B : 8 C : 9 D : 1

Si oui, est-ce le cas pour certaines couches de la population ? Lesquelles ? Oui : 8 Non : 4

*Ces théories ne semblent pas encore avoir envahi toute l'Europe et n'apparaissent en tout cas jamais en Angleterre-*

*Galles. Quatre pays signalent que cela touche toutes les catégories (France, Belgique rurale, Suisse romande, Écosse). Huit pays notent que cela touche certaines catégories : groupes pseudo-intellectuels ou ayant fait des études universitaires (Allemagne, Bruxelles, Espagne castillane, Slovénie), étudiants et jeunes (Espagne basque, Pays-Bas, Slovénie), sectes hindouistes (Pologne), non-croyants (Norvège).*

### Conclusion

Cette synthèse n'appelle pas de conclusion, mais bien plutôt des initiatives et des efforts concertés pour que la réponse de l'Église aux situations humaines de mort, de funérailles et de deuil soit toujours mieux appropriée, selon les divers pays. C'est pourquoi, à la suite de cette enquête, le Bureau de l'assemblée européenne des Secrétaires nationaux de Liturgie a élaboré un certain nombre de « propositions pour une pastorale » : on pourra les lire ci-dessus (p. 7-16).

Nous nous contenterons de noter ici la grande diversité des pratiques et des conceptions autour des obsèques dans notre vieille Europe. Toutes ces différences constituent une richesse à conserver soigneusement : elles manifestent la profondeur de la miséricorde du Christ pour tous ceux et celles qui viennent de perdre un être cher et rejoignent ainsi le peuple des « pauvres de Dieu ».

P. Jean-Louis ANGUÉ.

## ANNEXE

*On a regroupé ici les diverses réponses données aux questions « ouvertes », qui auraient alourdi inutilement la synthèse.*

### Critères pour la messe

- Selon les coutumes locales (Allemagne)
- La norme est la messe pour les catholiques, liée de plus en plus à la messe quotidienne de la paroisse, pour souligner le caractère ecclésial de l'événement (Angleterre-Galles)
- Selon le désir de la famille et la possibilité de la paroisse (Autriche)
- Les funérailles sans eucharistie sont considérées comme au rabais. Des prêtres avisés décident en fonction de la communion de la famille (Belgique rurale)
- Selon la foi de la famille ou de l'assemblée ; et par bienséance bourgeoise (Bruxelles)
- Selon le souhait de la famille, la constitution de l'assemblée (Écosse)
- Toujours pour les chrétiens (Espagne basque)
- Par facilité, sauf en grandes villes (Espagne castillane)
- En rural toujours, en ville souvent pas (Espagne catalane)
- Par facilité, sauf en grandes villes (Espagne castillane)
- En rural toujours, en ville souvent pas (Espagne catalane)
- Si famille et assemblée communient (France)
- Le nouveau rituel déconseille fortement la messe lors des funérailles et renvoie à la messe dominicale (Irlande)
- Quand la famille est catholique (Norvège)
- Selon le désir des proches (Slovénie)
- Selon le désir de la famille ou par habitude (Suisse romande)



- Presque toujours l'eucharistie, mais parfois séparée des funérailles et renvoyée à une autre date (Suisse Zurich)
- Presque à chaque fois (Tchécoslovaquie)

### Coutumes particulières

- Au lieu de déposition : veillées (Portugal) ; rosaire (Espagne basque) ; rosaire et prière au moment de la fermeture du cercueil (Irlande) ; fleurs, cierges, eau bénite (Allemagne)
- À la tombe : jet de terre sur le cercueil (Portugal) ; la famille embrasse le cercueil (Pologne) ; adieu par un représentant de l'association à laquelle appartenait le défunt (Suisse romande) ; nombreux rites du nouveau rituel : aspersion, signation, jet de fleurs ou de terre (Angleterre-Galles) ; croix, fleurs, rubans, jet de fleurs ou de terre, aspersion d'eau bénite, condoléances pour les proches, musique, décors, coups de canon... (Allemagne)
- Généralités : disparition de ces coutumes à cause de l'urbanisation (France)

### Animation du chant

- Organiste, chef de chœur, chantre, prêtre (Allemagne)
- Chef de chœur ou chœur (Autriche)
- Prêtre ou petit groupe (Belgique rurale)
- Prêtre ou organiste (Bruxelles)
- Chantre (Écosse)
- Prêtre, religieuse, peuple (Espagne basque)
- Prêtre (Espagne castillane)
- Prêtre ou laïc (France)
- Chef de chœur, prêtre, chantre (Norvège)
- Organiste (Pologne)
- Prêtre, animateur, groupe (Suisse romande)
- Animateur, ou organiste (Suisse Zurich)
- Groupe (Tchécoslovaquie)

### Rites propres

- Jet de terre, croix dressée, choix d'oraisons, enterrement des urnes (Allemagne)
- Beaucoup dans le rituel de 1990 (Angleterre-Galles)
- Dernier adieu (France, Belgique rurale)
- Proches entourent cercueil au dernier adieu (Bruxelles)
- Fermeture du cercueil, funérailles des mort-nés (Irlande)
- À la tombe, le célébrant asperge le cercueil d'eau bénite, le signe avec la croix et jette dessus de la terre (Pays-Bas)
- Aspersion et encensement du cercueil, jet de terre sur cercueil avec phrase « Souviens-toi que tu es poussière... », bénédiction finale, antienne *Salve Regina* (Pologne)
- Aucun (Portugal)
- Signe de croix avec la croix de procession ; jet de terre dans la tombe comme geste d'adieu (Slovénie)

### Gestes expressifs lors du défilé

- Invitation à manifester son respect selon ses convictions (Belgique rurale)
- Vénération de la croix ou de la patène (Bruxelles)
- Signe de croix avec aspersion (France, Suisse romande)
- Poignée de mains ou baiser aux proches ; offrande d'argent (Irlande)
- Port du cercueil sur les épaules jusqu'au cimetière (Malte)

### Problèmes liés aux manifestations patriotiques

- Présence de drapeaux, surtout irlandais (Angleterre-Galles)
- Longueur des discours (Autriche, Suisse Zurich)

- Musique militaire à la consécration ; discours à connotation politique (Belgique rurale, France)
- Discours officiels (Bruxelles)
- Drapeaux aux funérailles de militaires (Écosse)
- Refus des drapeaux : hommage à des morts par attentats ou opérations policières (Espagne basque)
- Interdiction des drapeaux et insignes d'organisations illégales (Irlande)
- Envahissement au détriment de l'aspect évangélique (Suisse romande)

### **Durée et mode du deuil**

- Au maximum un an ; vêtements noirs ou sombres ; en diminution (Allemagne)
- Une semaine en noir (Autriche)
- De moins en moins (Belgique rurale)
- Variable ; de moins en moins par vêtements ; plutôt par abstention de certaines rencontres (Bruxelles)
- Variable ; noir (Espagne castillane)
- Plus ou moins un an ; noir (Espagne catalane)
- Peu longtemps, crêpe noir à la boutonnière (France)
- Rare, sauf pour veufs âgés en cravate noire, ou veuves âgées en vêtements noirs ; pendant un an ; diminution des vêtements noirs lors des funérailles, même pour les familles (Irlande)
- Quelques mois ; vêtements noirs pour femmes ; insigne ou cravate noire pour hommes (Malte)
- Vêtements sombres, ruban noir (Norvège)
- Variable ; vêtements noirs (Pologne)
- Vêtements noirs (Portugal)
- En noir pendant un an (Slovénie)
- Variable ; noir pour les femmes (Suisse romande)
- Seulement pendant les funérailles ; vêtements noirs (Suisse Zurich)
- Variable ; noir ou sombre (Tchécoslovaquie)

### Exemples d'inscription sur les tombes

- Ci-gît + nom et dates. À notre ami (France)
- Regrets éternels (Belgique rurale)
- *Requiescat in pace* (Suisse romande)
- R I P et une croix (Espagne castillane)
- R I P + date (Espagne catalane)
- Ici repose + nom et dates. Repose en paix (Espagne basque)
- Bénis soient ceux qui meurent dans le Seigneur + nom et dates (Malte)
- En mémoire de ... , mort le ... , âgé de ... , époux de ... , père de ...  
Priez pour ... , mort le ... Saint Joseph, patron de la mort, priez pour lui.
- Un tel... « Ta vie est notre mémoire chérie,  
Ton absence est notre constant chagrin »  
(Angleterre-Galles)
- Nom, dates, circonstances de vie et mort, parfois référence scripturaire + R I P (Écosse)
- Priez pour ... R I P + croix ou image de Marie ou d'un saint (Irlande)
- Voir Monika Ausel « Monumente des Todes – Dokumente des Lebens ? » (Altenberge 1988)
- Ici repose + nom, dates et une croix (Norvège, Autriche)
- Repose dans la paix (Tchécoslovaquie)

### Célébrations du souvenir au cimetière

(v.g. 2 novembre)

- Bénédiction des tombes le 1<sup>er</sup> novembre ; nombreuses célébrations commémoratives en novembre (Allemagne)
- Messe dans la chapelle (Angleterre-Galles)
- Bénédiction des tombes (Autriche)
- Bénédiction des tombes après-midi du 1<sup>er</sup> ou 2 novembre (Belgique rurale)

- Messe le dimanche proche du 2 novembre, dans les cimetières catholiques (Écosse)
- Visite, fleurs, répons et *Notre-Père* (Espagne basque)
- Messe (Espagne castillane)
- Messe, chapelet et autres prières (Espagne catalane)
- Buis aux Rameaux; fleurs le 2 novembre (France)
- Bénédiction des tombes le plus proche dimanche. Rarement la messe en novembre, à cause du temps, reportée en été: « dimanche du cimetière » (Irlande)
- Messe et bénédiction des tombes (Malte)
- Messe dans la chapelle du cimetière, bénédiction et prières communes (Pays-Bas)
- Procession avec stations et messe (Pologne)
- Messe ou procession liturgique (Portugal)
- Prières pour les morts et bénédiction des tombes (Slovénie)
- Liturgie de la Parole (Suisse romande)
- Brève liturgie de la Parole ou discours (Suisse Zurich)
- Bénédiction des tombes (Tchécoslovaquie)

### Pourcentage des incinérations

— Allemagne	20 %	
— Angleterre-Galles	75 %	
— Autriche	10 %	
— Belgique rurale	10 %	
— Bruxelles	36-40 %	
— Écosse	80 %	
— Espagne basque	1 %	
— Espagne castillane	5 %	
— France	7 %	
— Irlande	1 %	
— Pays-Bas	24 %	(des catholiques)
— Norvège	50 %	
— Suisse romande	40 %	
— Suisse Zurich	30 %	
— Tchécoslovaquie	40 %	